

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Budget Annexe
**« Point Multi-
Services de
Barjac » – Examen
et vote du Budget
Primitif
Exercice 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance Publique du 15 avril 2022

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 18

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
8 avril 2022

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
9 mai 2022

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le
Le Président,

L'an deux mille vingt-deux, le quinze du mois d'Avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentés : MM. Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président (Laurent SUAU), Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Vincent MARTIN), Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président (Francis BERGOGNE), Jean-Luc ANTRAYGUE (Philippe MARTIN), Jean-François BERENGUEL (François ROBIN), Benoit VALARIER (Régine BOURGADE), MMES Régine PAILHAS (Didier COUDERC), Stéphanie PASI (Françoise AMARGER-BRAJON), Conseillers Communautaires.

Etaient absents : MM. Thierry JACQUES, Xavier SOUCHON Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Le Conseil Communautaire,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1,
- **VU** le projet de Budget Primitif pour le budget annexe « Point Multi-Services de Barjac » présenté par M. Laurent SUAU, Président, pour l'exercice 2022 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

PMS de Barjac

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	28 521,42	35 082,68
	RàR		
	Total	28 521,42	35 082,68
DEPENSES	Vote	28 521,42	35 082,68
	RàR		
	Total	28 521,42	35 082,68

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif pour le budget annexe « Point Multi-Services de Barjac » de l'exercice 2022 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits.

Pour extrait conforme,
Mende, le 19 mai 2022
Le Président,
Laurent SUAUX